

Des lentilles d'eau *pour les truites*

Les lentilles d'eau peuvent-elles être une source de protéine pour les poissons d'élevage? Le FiBL répond que oui.

Le FiBL a testé les possibilités d'utilisation des lentilles d'eau – aussi appelées lenticules – comme composant fourrager pour le frai de truites arc-en-ciel. Les lentilles d'eau sont des plantes flottantes qui développent des taux de croissance très importants quand les conditions sont bonnes, c.-à-d. quand il



Les lentilles d'eau sont une source possible de protéines pour les poissons. Photo: Timo Stadlander

y a beaucoup de chaleur, de lumière et de nutriments (surtout de l'azote). Elles peuvent atteindre des teneurs en protéines dignes du soja et sont donc une alternative intéressante aux sources de protéines habituelles comme la farine de soja, la farine de poisson ou le gluten de blé.

Les lentilles d'eau ont été utilisées en petites à moyennes quantités dans l'aliment pour le frai de truites arc-en-ciel, puis leurs effets sur la croissance, l'indice de consommation et la santé des intestins ont été étudiés.

Il s'est révélé que les lentilles d'eau ne font que très peu diminuer la croissance des truites par rapport à un aliment de référence. Il n'y avait pas de différence due à la proportion de lentilles d'eau, donc on peut en conclure qu'elles représentent un potentiel à prendre réellement au sérieux comme source de protéines dans les aliments pour les poissons.

Les résultats détaillés seront présentés au FiBL lors du cours (en allemand) «Biofischkurs» du 16 mai. Le cours abordera aussi entre autres l'utilisation de caroténoïdes dans la production de truites saumonées bio ainsi que les émissions d'azote et de phosphore des piscicultures. *Timo Stadlander, FiBL*

Infos et inscription au cours (en allemand) «Biofischkurs»

📄 www.fibl.org > Termine > Biofischkurs

→ Secrétariat des cours du FiBL: tél. 062 865 72 74
cours@fibl.org

Protection du climat *et véganisme*

L'alimentation et l'agriculture véganes sont-elles des clés importantes pour la protection du climat? Et que signifie une agriculture sans vaches pour l'agriculture bio et la sécurité alimentaire?

Des études sur la protection du climat et l'alimentation montrent que, comparée à une alimentation qui contient des produits animaux, une alimentation végane produit en général la plus faible empreinte climatique. Bien que l'alimentation végane jouisse chez nous d'une popularité croissante, la demande globale continue de s'orienter vers toujours plus de produits animaux. Si cette tendance se maintient, la production alimentaire mondiale devra doubler d'ici 2050 pour pouvoir nourrir l'humanité.

Ce constat confère une grande importance aux mouvements opposés comme le véganisme. Combiner l'agriculture biologique et l'agriculture végane offre à ce sujet une approche qui comporte encore d'autres avantages pour l'homme et l'environnement que la protection du climat. On trouve au cœur de l'agriculture biovégane la formation d'humus stable d'origine végétale.

Herbages utilisables seulement par les ruminants

L'humus représente en agriculture biologique la base de la fertilité du sol, et sa préservation est normalement assurée par l'utilisation d'engrais organiques animaux. Les vaches récoltent les éléments nutritifs des herbages permanents et les mettent à disposition des cultures. Elles permettent en outre de produire de la nourriture avec l'herbe qui est indigeste pour l'homme et qui pousse sur les quelque 70 % de la surface utilisée par l'agriculture qui ne sont pas labourables. Dans une agriculture biovégane, ces surfaces ne seraient que peu ou pas utilisables pour la production alimentaire, ce qui pose la question de la possibilité de maintenir la sécurité alimentaire avec une agriculture biovégane. Le pâturage des surfaces herbagères fournit en outre une contribution importante à l'entretien des paysages, par exemple en empêchant la dégradation des alpages.

Le cours du FiBL (en allemand) «Vegane Biolebensmittel» (denrées alimentaires véganes) abordera ce genre de thèmes autour de l'agriculture et de l'alimentation véganes le 24 avril. *Regula Bickel et Matthias Meier, FiBL*

Infos et inscriptions pour le cours «Vegane Biolebensmittel»

📄 www.fibl.org > Termine > Vegane Biolebensmittel

→ Secrétariat des cours du FiBL: tél. 062 865 72 74
cours@fibl.org